

Régie de l'énergie  
 DOSSIER R-3879-2014 PHASES 3 et 4  
 DÉPOSÉE EN AUDIENCE  
 Date: 10 SEPT. 2015  
 Pièces n°: B-0657

Société en commandite Gaz Métro  
 Cause tarifaire 2016, R-3879-2014

RÉPONSE À L'ENGAGEMENT N° 3

**Référence :** E-3 (GM), Notes sténographiques du 8 septembre 2015, volume 2, page 133.  
**Demande :** Déposer la liste des pièces qui ne sont pas prioritaires pour être en mesure d'arriver à des tarifs finaux au 1<sup>er</sup> janvier (demandé par la Régie)

**Réponse :**  
 Une décision sur les pièces suivantes n'est pas requise pour la détermination des tarifs 2015 et 2016. Certaines de ces pièces auront cependant un impact sur le Rapport annuel 2015 et par conséquent, une décision à la fin décembre 2015 ou au plus tard au début janvier 2016 est requise.

LISTE DES PIÈCES

CAUSE TARIFAIRE 2015

# REGIE	# SECTION	# DOCUMENT	DESCRIPTION DE LA PIÈCE
B-0149	GAZ MÉTRO-16	2	Options d'achats de gaz naturel en remplacement de la capacité d'entreposage non renouvelée au 1 <sup>er</sup> avril 2013 (suivi de la décision D-2014-064)
B-0574	GAZ MÉTRO-16	3	Fonctionnalisation des coûts entre les services de transport et d'équilibrage (suivi de la décision D-2015-105)
B-0153	GAZ MÉTRO-17	3	Plan de développement et programmes d'aide financière (suivis des décisions D-2013-135, D-2014-077 et D-2014-165)
B-0169	GAZ MÉTRO-20	9	Rapport – Agence de notation de crédit (DBRS)
B-0172	GAZ MÉTRO-20	10	Rapport – Agence de notation de crédit (Standard & Poor's)
B-0189	GAZ MÉTRO-21	12	Dépôt du code de conduite (suivi de la décision D-2013-106)
B-0205	GAZ MÉTRO-21	28	Plan de balisage (suivi de la décision D-2014-077)
B-0206	GAZ MÉTRO-21	29	Résultat de l'application de la formule paramétrique pour la période 2009-2015 (suivi de la décision D-2014-077)
B-0207	GAZ MÉTRO-21	30	Modalités de comptabilisation du coût du gaz injecté (suivi de la décision D-2014-077)
B-0209	GAZ MÉTRO-22	1	Indices de qualité de service et modalités d'accès aux trop-perçus en distribution (suivi de la décision D-2013-106)
B-0210	GAZ MÉTRO-22	2	Programme d'entretien préventif – 2014-2015
B-0330	GAZ MÉTRO-23	10	Scénarios de génération des revenus de distribution aux tarifs à débit stable
B-0223	GAZ MÉTRO-23	11	Revenus de distribution – Scénario favorable

**CAUSE TARIFAIRE 2016**

# REGIE	# SECTION	# DOCUMENT	DESCRIPTION DE LA PIECE
B-0615 B-0443	GAZ MÉTRO-103	3	Projet de déplacement de la structure d'approvisionnement vers Dawn – Flexibilité opérationnelle et gestion de l'année de transition
B-0444	GAZ MÉTRO-103	4	Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe (suivi de la décision D-2014-201)
B-0446	GAZ MÉTRO-103	5	Incitatif à la performance sur les transactions financières visant l'optimisation des outils d'approvisionnement
B-0447	GAZ MÉTRO-103	6	Indicateur de performance visant l'optimisation des outils d'approvisionnement (suivi de la décision D-2013-091)
B-0449	GAZ MÉTRO-104	1	Demande de prolongation du programme de flexibilité tarifaire pour le mazout et la biénergie
B-0555 B-0451	GAZ MÉTRO-104	3	Révision du processus de détermination des aides financières du programme de rabais à la consommation (PRC) pour les clients résidentiels et petits CII
B-0499	GAZ MÉTRO-109	20	Plan de balisage des charges d'exploitation (suivi de la décision D-2014-077)
B-0500	GAZ MÉTRO-109	21	Résultat de l'application de la formule paramétrique pour la période 2009-2016 (suivi de la décision D-2014-077)
B-0501	GAZ MÉTRO-109	22	Statut sur l'évolution du référentiel comptable
B-0509	GAZ MÉTRO-111	1	Indices de qualité de service et modalités d'accès aux trop-perçus en distribution (suivi de la décision D-2013-106)
B-0510	GAZ MÉTRO-111	2	Programme d'entretien préventif – 2015-2016
B-0591 B-0511	GAZ MÉTRO-112	1	Obligation minimale annuelle et allègement (suivi de la décision D-2014-065)
B-0512	GAZ MÉTRO-112	2	Révision des <i>Conditions de service et tarif</i> (suivi de la décision D-2014-201)
B-0521	GAZ MÉTRO-112	11	Critères de décisions (revenus de distribution, points de croisement et courbes des taux d'OMQ) menant à la détermination des tarifs D <sub>3</sub> et D <sub>4</sub>
B-0522	GAZ MÉTRO-112	12	Revenus de distribution – Scénario favorable